

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES Trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr. Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c. la lig Reclames... 50 c.

M. Havaas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with 4 main sections: DE CAHORS A LIBOS, DE LIBOS A CAHORS, PRIX DES PLACES, and DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA. It lists train routes, departure/arrival times, and fares for various stations like Cahors, Libos, Montauban, and Paris.

Cahors, le 22 Octobre 1870.

Si nous en croyons une dépêche publiée par un journal de Belgique, la Russie se serait enfin décidée à intervenir dans la lutte qui épuise depuis près de trois mois toutes les forces de l'Allemagne et de la France.

Nous sommes heureux de voir enfin les puissances neutres renoncer à leur politique d'abstention et essayer d'arrêter dans son œuvre de barbarie et de destruction l'Allemagne de Bismark; mais il ne faudrait pas qu'elles voulussent nous faire conclure la paix sur des bases honteuses.

Nous voilà aujourd'hui en position de résister et de résister victorieusement. Paris a montré et montre tous les jours ce dont il est capable; et la province s'arme en toute hâte pour aller porter secours aux bloqués de la capitale et à la vaillante armée de Metz.

Si le roi Guillaume et son ministre Bismark ouvrent l'oreille à des propositions de paix, c'est qu'ils s'aperçoivent de la faute qu'ils ont commise et du danger qu'ils courent. En effet, si les armées que l'on organise peuvent refouler sur le gros de leurs forces les corps prussiens qui marchent sur Bourges et sur Lyon; si Bazaine sort de Metz et reçoit des renforts suffisants, au lieu d'accepter des conditions, la France pourra en imposer.

Sans doute ce serait avec bonheur que nous verrions une paix honorable pour les deux peuples mettre fin à cette lutte terrible; mais pouvons-nous consentir à céder jamais un pouce de notre territoire ou une pierre de nos forteresses?

La France s'est réveillée, surprise sans défense, sans armes, sans soldats, trompée par ceux qui la gouvernaient, elle a été écrasée sans être humiliée. Le gouvernement de la défense nationale a armé et équipé 400 mille mobiles, il a organisé les gardes nationales sédentaires, il a imprimé enfin à toute la nation un immense élan, un indiscible enthousiasme.

Les catholiques bretons combattent auprès des révolutionnaires de Belleville, Stofflet et Cathelineau luttent pour la même cause que Flourens et Rochefort; toutes les divisions disparaissent, tous les conflits sont écartés; seule, gigantesque, frémissante et terrible, se dresse devant tous les yeux l'image de la patrie en danger.

D'innombrables légions jaillissent du sol de France. Elles vont défendre notre honneur et notre liberté, et elles sont décidées à se battre avec tout l'héroïsme que donnent à de nobles cœurs l'amour de la patrie et l'imminence du péril.

d'efforts ne seront pas vains. Non, la France ne périra pas, car elle est le soldat du droit et de la civilisation.

Continuons la lutte avec courage et attendons avec confiance l'heure de la justice de Dieu. J. DELBAU.

Berlin en deuil.

L'Union publie un article sous ce titre caractéristique: Berlin en deuil. Trois mille femmes en longs habits de deuil seraient allées crier sous les fenêtres de la Reine de Prusse: La Paix! la Paix!

La guerre aurait fait à Berlin seulement quatorze mille veuves et vingt-neuf mille orphelins. En outre, l'industrie et le commerce seraient entièrement paralysés dans toute l'étendue de la Prusse. L'Union garantit ces informations, qui, si elles sont vraiment authentiques, ne peuvent que corroborer nos informations et encourager la résistance à outrance. N'oublions pas que la Prusse, qui est capable d'un formidable effort pour un temps limité, est absolument incapable de soutenir une guerre de longue durée.

M. Limayrac, Conseiller général, nous adresse la lettre suivante. Notre honorable correspondant montre ses préférences pour une forme fédérative dans le gouvernement. Beaucoup d'esprits sages et éclairés l'approuvent en principe. C'est probablement aux faits regrettables qui se produisent à Lyon, à Marseille, etc., que l'auteur de l'article: Gambetta à Tours, faisait allusion quand il disait, s'inspirant uniquement des circonstances présentes: «Certaines tendances fédéralistes seraient, si elles aboutissaient, non pas la décentralisation, mais bien l'anarchie.»

La décentralisation aura certainement son heure, et M. Limayrac verra, le moment venu, combien nous sommes dans ses idées.

Monsieur le Rédacteur,

Dans un article sur M. Gambetta à Tours, que contient le dernier numéro de votre journal, vous rendez un légitime hommage à la conduite patriotique de notre éminent compatriote, et vous faites ressortir la nécessité de maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République si justement revendiquée par cet homme d'Etat.

Jusqu'à-là j'adhère de toute mon âme à vos idées, mais je cesse de les partager lorsque vous ajoutez que vous avez eu à défendre ce principe d'unité contre certaines tendances fédéralistes qui, si elles aboutissaient, seraient l'anarchie et ne seraient pas la décentralisation.

L'adoption d'une organisation fédérative me paraissant la seule forme de gouvernement capable de concilier les partis, de satisfaire les intérêts de tous et de mettre un terme aux révolutions qui désolent depuis un siècle notre malheureux pays, j'ose espérer, Monsieur le Rédacteur, que vous serez assez bon pour me permettre d'établir par quelques considérations rapides que l'unité nationale n'a rien à redouter de la décen-

tralisation, tandis que la prépondérance que les grandes villes exercent sur les communes est la principale cause de nos vicissitudes.

Le principe d'unité qui prend sa source dans l'amour de la Patrie n'est en butte à aucune attaque, et son maintien ne saurait nécessiter l'absolutisme de la centralisation, l'annihilation des communes et des départements.

Cependant l'assertion contraire exerce sur les esprits un empire funeste; elle sème l'incertitude parmi les honnêtes gens, elle épouvante les faibles, et cela suffit pour faire naître dans le champ du progrès des entraves qui gênent sa marche. Et cependant, quoi qu'on puisse dire, l'unité de la France ne repose pas sur notre régime administratif; cette unité s'appuie sur une base autrement solide, elle dépend d'une commune histoire, d'intérêts communs, de liens de famille et de relations sociales qui confondent toutes les parties du territoire et en font un tout inséparable.

Si l'unité de la France dépendait de la forme de son administration, il suffirait d'une secousse, d'un souffle pour la détruire, tandis qu'elle a résisté aux plus terribles tempêtes. Du reste, ce qui démontre avec éclat la fausseté de cette doctrine, c'est que, si la France conserva son unité au moyen-âge à travers la guerre de cent ans, les invasions incessantes, et les guerres intestines, elle le doit au patriotisme chevaleresque et à l'héroïsme des communes qui étaient cependant séparées entre elle par des régimes administratifs complètement dissemblables, des mœurs différentes et des institutions qui variaient à l'infini.

Aussi est-il permis d'affirmer, sans craindre d'être démenti, que l'unité de notre belle patrie repose sur l'esprit de nationalité, et est comme lui un dérivatif de l'esprit local. Tous deux prennent leur source dans le même sentiment de patriotisme, et ils ont leur siège dans l'énergie et la noblesse des caractères, dans la ferveur et la passion du bien de son pays.

Si, portant son regard au-delà de l'horizon restreint des communes, on examine les rapports qui existent entre elles et le gouvernement, on voit leur néant; car on est amené à reconnaître que les choses sont organisées de manière qu'il dépend d'une ville de dix-huit cent mille âmes, qu'il dépend de Paris, qui a tout à souhait et qui absorbe la meilleure partie des ressources de la France, de renverser le gouvernement quand bon lui semble, tandis que quarante mille communes qui ont près de quarante millions d'habitants et qui manquent du nécessaire, ne peuvent résister, ni élever la voix quoi qu'il arrive.

Aussi, si on veut avoir le secret de l'obéissance passive de la France aux révolutions qui s'accomplissent d'une manière périodique, on le trouve dans le système de centralisation qui a dépeupillé les communes de leur vie propre, depuis le seizième siècle, pour faire affluer dans la capitale toutes les forces et la richesse du Pays.

Je m'arrête, je ne pousserai pas plus loin cet examen. Si l'espace et le temps me le permettaient, je démontrerais que l'organisation communale et provinciale au moyen-âge n'était autre chose qu'une institution fédérative, que cette forme de gouvernement fit la force et la gloire de cette grande époque, et que la centralisation, qui n'a cessé d'affaiblir et de dégrader la France depuis le seizième siècle, doit être le delenda est

Carthago de tout esprit sincèrement dévoué au véritable progrès et à la liberté.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

LÉOPOLD LIMAYRAC.

Lettre du général Trochu

AU MAIRE DE PARIS

Nous avons à signaler, aujourd'hui, les déclarations importantes de M. le général Trochu, au sujet de la circonspection avec laquelle il nous faut encore agir, si nous voulons profiter des dures leçons du passé et chasser l'ennemi de notre territoire; au lieu de courir le risque, d'affronter de nouveaux désastres. Ces conseils, adressés aux esprits impatientes de Paris, à l'occasion du rôle que doit jouer la garde nationale sédentaire dans la défense, doivent profiter aussi à tous nos chefs militaires et politiques de la province.

On lit dans le Journal officiel: Le président du Gouvernement, gouverneur de Paris, a adressé au maire de Paris, la lettre suivante:

Monsieur le Maire, J'ai l'honneur de vous faire connaître les bases sur lesquelles, de concert avec le général commandant supérieur de la garde nationale sédentaire, je me propose de fonder l'organisation de ses bataillons mobilisables.

Cette mobilisation rencontre des difficultés considérables, et, par suite, des retards dont le sentiment public, excité par un patriotisme très vif et très légitimement impatient, se rend mal compte. J'ai le devoir de l'éclairer, en résistant à ces entraînements, et de lui montrer que personne n'a, plus que moi, à cœur l'honneur de la garde nationale de Paris, et le souci des grands intérêts qu'elle engagera le jour où elle portera ses efforts hors de l'enceinte.

Lorsque j'ai entrepris, avec le concours de dévoués collaborateurs dont la reconnaissance publique recueillera un jour les noms, la défense de Paris, j'avais à lutter contre un sentiment bien différent de celui que je discute aujourd'hui. On croyait et on disait qu'une grande cité comme notre capitale, dominée par des intérêts, des passions, des besoins si divers, n'était pas défendable. On admettait difficilement que son enceinte et ses forts, construits dans d'autres temps et dans des conditions militaires très différentes de celles qui prévalent aujourd'hui, puissent être préparés de manière à opposer, sans le secours d'une armée opérant en dehors, une résistance sérieuse et durable aux efforts d'un ennemi victorieux. On admettait encore moins que la population pût se prêter aux sacrifices de toute sorte, aux habitudes de résignation que comporta le siège de quelque durée.

Aujourd'hui que cette grande épreuve est faite, c'est-à-dire que la mise en état de défense est arrivée à un degré de perfectionnement qui rend inabordable l'enceinte, avec ses dehors poussés très loin; que la population a fait éclater son patriotisme et réduit elle-même au silence un petit nombre d'hommes, dont les vues coupables servaient les projets de l'ennemi; que l'ennemi lui-même, s'arrêtant devant ce formidable appareil défensif, s'est borné à l'entourer de ses masses sans s'y heurter; l'esprit public s'est modifié, et il ne se manifeste plus qu'une préoccupation, celle de jeter à son tour des masses hors de l'enceinte et d'aller aborder l'armée prussienne.

Le Gouvernement de la défense nationale ne peut qu'encourager cet élan de la population,

mais c'est au commandant en chef qu'il appartient de le diriger, parce que à ce droit se rattachent pour lui des responsabilités infinies.

A ce titre, il est tenu de ne se laisser conseiller que par les règles de l'expérience générale de la guerre et par celle de l'expérience spéciale que nous devons aux douloureux événements qui ont accablé l'armée du Rhin.

Elles démontrent qu'aucune infanterie, si solide qu'elle soit, ne peut être engagée avec sécurité devant l'armée prussienne que si elle est accompagnée d'une artillerie proportionnée à celle dont dispose l'ennemi; et c'est à former cette artillerie que j'applique tous mes soins. En second lieu, nos fusils à percussion sont d'excellentes armes derrière un rempart, alors qu'il ne s'agit pas de tirer vite. Mais une troupe qui s'engagerait avec de telles armes contre une armée ennemie munie de fusils à tir rapide s'exposerait à un autre désastre que ni la bravoure ni la supériorité morale ne sauraient conjurer.

Pour l'appel fait au patriotisme des compagnies destinées à un service extérieur, le gouvernement ne peut s'adresser exclusivement aux bataillons pourvus d'armes à tir rapide, de là résulte la nécessité absolue d'un échange d'armes à l'amiable, opéré par les soins du maire de chaque arrondissement, de telle sorte que les volontaires destinés à un service de guerre soient armés des meilleurs fusils de leur bataillon.

Le recrutement des compagnies se fera par voie d'inscription sur une liste ouverte dans chaque arrondissement. La compagnie des volontaires comprendra, autant que possible, 150 hommes par bataillon; mais l'obligation de fournir ce contingent ne sera pas imposée à aucun d'eux.

Si la liste des inscriptions volontaires dépasse le chiffre de 150, les appelés seront pris de préférence parmi les hommes âgés de moins de 35 ans, célibataires, d'une constitution vigoureuse, ayant porté les armes ou ayant acquis la pratique des exercices militaires. Le conseil de famille de chaque bataillon sera chargé de faire ces désignations. Quatre compagnies, réunies et groupées sous le commandement d'un chef de bataillon, formeront les bataillons de marche, exclusivement placés sous les ordres des généraux commandant les divisions actives de l'armée. Ils seront toujours à la disposition de l'autorité militaire. Les officiers, les cadres des sous-officiers et les caporaux seront nommés à l'élection par chaque compagnie. Les officiers des quatre compagnies formant un bataillon de marche, nommeront le chef de bataillon commandant.

Selon les besoins et proportionnellement au nombre de volontaires inscrits, le général commandant supérieur de la garde nationale pourra former dans chaque bataillon un plus grand nombre de compagnies de guerre.

Conformément aux règles du service militaire et dans l'intérêt de la sécurité des volontaires, l'uniforme sera obligatoire pour tous. Chacun d'eux devra être pourvu d'un haversac imperméable, semblable dans ses principales dispositions au haversac de la troupe, d'une giberne ou cartouchière, d'une demi couverture en laine, du matériel d'une tente abri. En outre, chaque escouade sera munie de divers ustensiles de campement en usage dans les corps d'infanterie.

Les bataillons de guerre de la garde nationale, appelés à concourir à des opérations extérieures avec l'armée régulière et la garde mobile seront soumis comme elles aux lois et règlements militaires. Ils recevront les prestations en nature (vivres de campagne) et la solde des troupes, en échange de la solde que reçoit aujourd'hui la garde nationale sédentaire, à dater du jour où ils auront été mobilisés.

Je termine, Monsieur le maire, cet exposé par une réflexion. Au mois de juillet dernier,

l'armée française, dans tout l'éclat de sa force, traversait Paris aux cris de : « A Berlin ! à Berlin ! » J'étais loin de partager cette confiance et, seul, peut-être, entre tous les officiers généraux, j'osai déclarer au maréchal ministre de la guerre que j'apercevais dans cette bruyante entrée en campagne, aussi bien que dans les moyens mis en œuvre, les éléments d'un grand désastre. Le testament que j'ai déposé à cette époque entre les mains de M. Ducloux, notaire à Paris, témoignera, à un jour donné, des douloureux pressentiments, trop motivés ; dont mon âme était remplie.

Aujourd'hui, devant la fièvre qui s'est très légitimement emparée des esprits, je rencontre des difficultés qui offrent le plus frappante analogie avec celles qui se sont produites dans le passé. Je déclare ici que, pénétré de la foi la plus entière dans le retour de fortune qui sera dû à la grande œuvre de résistance que résume le siège de Paris, je ne céderai pas à la pression de l'impatience publique. M'inspirant des devoirs qui nous sont communs à tous, et des responsabilités que personne ne partage avec moi, je suivrai jusqu'au bout le plan que je me suis tracé, sans le révéler, et je ne demande à la population de Paris, en échange de mes efforts, que la continuation de la confiance dont elle m'a jusqu'à ce jour honoré.

Recevez, Monsieur le maire, l'assurance de ma haute considération.

Le président du Gouvernement, gouverneur de Paris.
Général Trochu.

Le général Trochu s'occupe de former dans Paris une armée de 200,000 hommes, composée des meilleurs éléments de la défense de la capitale, et qui prendront l'offensive contre l'ennemi.

Incidents du siège.

Dans l'attaque du 13, à l'attaque énergique dirigée sur Châtillon, les Prussiens avaient élevé des barricades que nos soldats ont résolument enlevées à la baïonnette. Le sergent Aubé, du 24^e de marche, est arrivé le premier au sommet de la barricade. Pendant quelques minutes, il est resté entouré d'ennemis. D'un coup de Chassepot il tua un officier bavarois ; avec sa baïonnette il traversa la poitrine d'un capitaine ennemi.

Cet intrépide soldat est porté pour la croix.

Une importante mesure vient d'être prise pour la défense de la capitale : nos marins et nos mobiles occupent leurs loisirs à creuser de profondes tranchées qui vont d'un bout à l'autre, formant ainsi à 1200 mètres des fortifications, une barrière que l'ennemi ne franchira pas facilement.

La maison J.-F. Cail et Cie ayant, à la suite de difficultés portées à la connaissance du public, accepté les conditions proposées par le ministre, il lui a été fait une commande de pièces de marine de gros calibre, de cinquante canons de bronze, nouveau type, et de cinquante mitrailleuses, aux prix établis avec d'autres constructeurs pour des travaux analogues dont ils sont chargés.

On dit, mais nous ne pouvons affirmer, que le roi de Prusse et le Prince royal auraient quitté Versailles. Cette nouvelle paraît fort probable d'après d'autres renseignements qui nous sont parvenus. Les Prussiens exécutent en ce moment un grand mouvement, mais ils prennent les plus minutieuses précautions pour tenir leurs opérations secrètes. C'est principalement pendant la nuit que les mouvements militaires s'exécutent.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

M. Thiers à Versailles.

Bruxelles, 18 octobre 5 h. du soir.

On assure que le roi de Prusse et M. de Bismark désirent recevoir la visite de M. Thiers.

En conséquence, M. Thiers se rendra de Tours à Versailles, au quartier général de l'ennemi.

Le monde diplomatique s'attend à ce que le gouvernement de Tours livre à la publicité le rapport de M. Thiers, racontant sa mission à Londres, Florence, Vienne et à Saint-Petersbourg.

Tours, 18 octobre, minuit.

L'armée du Nord, que le général Bourbaki s'est engagé à former, se composera des troupes de Lille, Dunkerque, Valenciennes, etc. Forte de 60,000 hommes, elle ira au secours de Bazaine.

Les combats de Chateaudun, de même que l'investissement de la petite ville de Cloye, dans l'Eure-et-Loir, — révèlent le plan de l'ennemi. Ce plan consiste à couper nos communications avec le Mans, à isoler la Bretagne et la Normandie ; puis se réunir à Blois avec l'armée du général Tann.

Mais les Prussiens, dussent-ils réussir, ils ne pourraient pas éviter un désastre si nos armes étaient victorieuses devant Blois, demain ou après-demain.

M. Gambetta, ainsi que je vous l'ai dit, ne sera pas de retour avant dix jours. Que d'événements peuvent s'accomplir d'ici là !

M. Gambetta sera demain à Lyon.

Dunkerque, 18 octobre.

Nous attendons ici, d'un moment à l'autre, la magnifique frégate cuirassée la *Flandre*, au commandement de laquelle vient d'être appelé le capitaine de vaisseau Selva, hier encore commandant de l'ancien yacht de l'empereur Napoléon, l'*Héronnelle*.

Sitôt la *Flandre* arrivée, l'escadre du Nord commandée par l'amiral Bouet-Villaumez sera au complet, et les opérations commenceront.

Le temps est mauvais, ici comme à Cherbourg, mais le baromètre monte, et nous espérons nous mettre en route après-demain.

Orléans, 19 octobre.

Les Prussiens occupent toujours Orléans. Ils font marches et contre-marches dans la ville avec artillerie, sortant par une porte, rentrant par l'autre, pour tromper sur leur marche.

On disait, hier que le gros de l'armée ennemie avait évacué d'une manière à peu près complète la rive gauche de la Loire, pour se concentrer sur la rive droite, que, d'après certains mouvements, on croyait qu'au lieu de marcher sur Blois et Tours, il pouvait se replier sur Paris. Nous n'avons reçu aujourd'hui aucune dépêche qui vienne confirmer ces nouvelles.

Les Prussiens avouent avoir perdu 5,000 hommes et deux officiers supérieurs dans l'affaire de mardi, aux portes d'Orléans.

Tours, 19 octobre, soir.

On s'est battu hier à Mer.

On ne connaît pas encore le résultat. A Lamotte-Beuvron, les Prussiens n'ont pas voulu accepter le combat que nos troupes leur offraient.

L'ennemi s'est replié. Le général Bourbaki a quitté Tours pour aller prendre possession de son commandement dans le Nord.

Tours, 20 octobre 2 heures

10 minutes du soir.

Rocroy, 19 octobre du soir. Le ballon la *République universelle* est descendu à Longwy, près des Prussiens.

M. Antonin Dubost, délégué par le Préfet de police pour aller à Tours, annonce que, la nuit précédente, les Prussiens ont attaqué la redoute des Hautes-Bruyères et de Bicêtre, et ils ont été repoussés victorieusement, après deux combats chacun de trois heures.

Rouen, 19. — Un léger engagement a eu lieu près de Vernon.

Tours, 20 octobre, 8 heures 50 minutes du soir.

Rouen, 20. — Un numéro du *Journal officiel* de Paris, du 18 octobre, est parvenu ici, et publie la réponse de M. Jules Favre à la circulaire de Bismark sur l'entrevue de Ferrières : « Il est bon, dit Jules Favre, que la France sache jusqu'où va l'ambition de la Prusse ; elle ne s'arrête pas à la conquête de deux de nos provinces ; elle poursuit froidement l'œuvre systématique de notre anéantissement. »

« La France n'a pas d'illusions à conserver. Il s'agit pour elle d'être où de ne pas être. »

« En lui proposant la paix au prix de trois départements, on lui offrait le déshonneur. »

« Elle repousse et on prétend l'en punir par la mort. »

« Voilà la situation. »

« J'aime mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices que l'inflexible et cruelle ambition de notre ennemi. »

« La France, fût-elle vaincue, elle resterait encore si grande dans ses malheurs, qu'elle demeurerait un objet d'admiration et de sympathie pour le monde entier. »

« La France avait peut-être besoin d'une épreuve suprême, mais elle en sortira transfigurée. »

Tours, 20 octobre, 7 h. 10 m. du mat.

Rien de nouveau devant Paris depuis le 18 octobre.

Pendant l'attaque des francs-tireurs aux environs de Chateau-Thierry, 500 mobiles prisonniers ont parvenu à s'échapper.

L'*Etoile belge* publie des lettres particulières des Prussiens eux-mêmes, qui reconnaissent que la crise commerciale épuise les ressources de l'Allemagne.

Le peuple allemand est indigné de la continuation de la guerre sans aucune nécessité.

Florence, 19 octobre.

On dément de bonne source, l'échange de communications entre l'Italie et les autres cabinets, relativement à la candidature au trône d'Espagne.

Le gouvernement espagnol, ayant pris l'initiative, a seul envoyé des communications à ce sujet.

Marseille, 19 octobre.

Une manifestation sans armes a eu lieu pour demander que M. Esquiros reste administrateur du département. L'ordre et le calme sont parfaits.

Toulon, 19 octobre.

Des zouaves, des turcos et trois régiments de ligne, avec des approvisionnements, sont arrivés d'Afrique.

Le général Bourbaki

Le général Bourbaki vient, assure-t-on d'accepter un commandement.

Le gouvernement de Tours, dit le *Francçais*, lui avait été offert, comme nous l'avons dit, le commandement supérieur de toutes les forces militaires du pays, à l'exception de celles de Paris et de Metz. Mais, dans l'état d'éparpillement où sont ces forces, et en présence de la nécessité qui s'impose d'agir avec promptitude, le général a décliné une tâche qui embrasserait trop d'éléments, et qui surtout demanderait trop de temps.

Quant à l'armée de la Loire, le général, nous le répétons, la trouve très bien commandée.

« Je ne saurais mieux faire que d'Auvelles, a-t-il dit. »

Restait l'armée du Nord, c'est-à-dire l'ensemble des forces disséminées depuis la Normandie jusqu'à la frontière belge. L'ennemi menace de plus en plus ces riches contrées et semble se disposer à faire le siège de Lille.

L'action militaire peut donc acquérir avant peu de ce côté une grande importance.

C'est dans le Nord que va se rendre le vaillant compagnon d'armes du maréchal Bazaine, pour y procéder à une vigoureuse organisation militaire.

Proclamation de Garibaldi.

Volontaires et francs-tireurs,

Je viens prendre le commandement des corps formés pour la défense nationale.

La Prusse sait qu'elle doit maintenant compter aussi avec la nation armée. Je ne vous adresse pas de longues paroles.

Je vous adresse des instructions qui vous serviront de règle dans vos opérations contre l'envahisseur et l'ennemi de la République.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

Vive la République !

GARIBALDI.

Les femmes de Rambervilliers.

On lit dans le *Siècle* :

Le correspondant du *Salut public*, qui raconte à ce journal le combat de la Bourgoigne, petit village situé entre Rambervilliers et Saint-Dié (Vosges), termine son récit par cet épisode :

« Je signale à la France la vaillante conduite des femmes de Rambervilliers, lesquelles, en l'absence de la garde nationale, ont chassé soixante-dix uhlands qui ont voulu faire des réquisitions, en annonçant derrière eux, selon leur habitude, une armée de 20,000 hommes. Je ne sais quelle est la jeune Hachette qui a sonné le réveil ; l'histoire nous le dira un jour. Toujours est-il qu'en moins d'une demi-heure, plus d'un millier de femmes étaient debout, frémissantes, armées de bâtons, de pelles, de fourches, et menaçant leurs envahisseurs. Ceux-ci eurent peur et prirent la fuite. Honneur aux femmes de Rambervilliers ! »

Femmes de France, bourgeoises, paysannes, ouvrières, vous toutes dont les frères ou les enfants sont armés en ce moment pour la défense du sol, méditez ce court récit. Si vous vouliez, ô femmes, l'ennemi ne tiendrait pas longtemps sur votre territoire. Comment se pourrait-il que les hommes ne se montrassent pas vaillants et héroïques, si c'est vous, l'être faible et aimé, qui leur donne l'exemple de la bravoure !

Départ de M. Gambetta.

Le départ annoncé de M. Gambetta s'est effectué hier.

Voici la note semi-officielle publiée à cette occasion par le gouvernement :

« Des nécessités impérieuses ont imposé à M. Léon Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre, le devoir de se rendre immédiatement à l'armée des Vosges, qui a pour mission d'arrêter la marche des Prussiens sur Lyon. »

« L'absence de M. Gambetta sera de courte durée. On l'attend à Tours dans trois jours. »

« L'intérim sera rempli par M. Crémieux. »

A cette note la correspondance Havas ajoute :

« M. Gambetta et son chef de cabinet, M. Spuller, sont partis aujourd'hui pour l'armée des Vosges, afin d'exalter le patriotisme et de donner à la Défense nationale tout le développement qu'elle comporte dans cet héroïque pays. Gambetta se portera souvent sur les points menacés par l'ennemi. Dans ce moment il veut arrêter la marche des Prussiens sur Lyon. »

Chronique locale

Une proclamation de M. le préfet du Lot a été affichée aujourd'hui, nous la publierons dans notre prochain numéro.

AVIS.

Le Trésorier-payeur général du Lot prie MM. les porteurs des récépissés provisoires relatifs aux souscriptions à l'emprunt national de 750 millions faites dans l'arrondissement de Cahors, de se rendre dans ses bureaux le plus tôt possible pour y faire l'échange de ces récépissés contre les certificats d'emprunt.

Les Receveurs particuliers des finances des arrondissements de Figeac et de Gourdon procéderont à cet échange en ce qui concerne les souscriptions reçues dans leurs arrondissements.

Un avis de la direction des télégraphes et des postes, démentant un bruit qui avait circulé et dont nous nous étions fait nous-même l'écho, porte que, par raison d'économie, les timbres-poste à l'effigie de la République ne seront mis en circulation qu'après le complet épuisement des figurines anciennes dont l'administration possède encore un nombre considérable.

Théâtre de Cahors.

Dimanche 23 octobre.

La *Queue du Diable*, Vaudeville en 5 actes. — *Bruno le fleur*, Comédie vaudeville.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

Tours, le 22 octobre 1870 12 h. 15 soir.

Vingt mille Prussiens ont envahi Chartres, hier, paraissant vouloir se diriger sur Mantes par Dreux.

Des dépêches de Neufchâteau annoncent que Bazaine aurait remporté, sous Metz, un avantage signalé, le 14. Le siège de Verdun serait interrompu parce que les batteries ennemies sont démontées ou inondées. Les Prussiens ont fait sauter, hier, le pont sur la Loire, entre Meung et Clery. Ils étaient, hier soir, un millier autour de Beaugency.

Sous Paris, le 15, deux obus ont pénétré dans un poste ennemi, près Champigny. Le 16, des éclaireurs, postés à Créteil, ont été attaqués dès l'aube par un peloton de Prussiens qu'ils ont repoussés.

Rapport militaire du 17 pas parvenu.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

La vente des immeubles saisis au sieur Aussel, et Claire Baldy, son épouse, aura lieu le 8 novembre 1870, à 9 heures du matin au tribunal de Gourdon sur la mise à prix de 500 fr.

La vente des immeubles saisis au sieur P. Dessorbès, et J. Sargat, son épouse, aura lieu le 8 novembre, à 9 heures du matin au tribunal de Gourdon.

La vente des immeubles saisis au sieur Michel Frocheville, aura lieu le 8 novembre à neuf heures du matin au tribunal de Gourdon, sur la mise à prix de 500 fr.

(Extrait du *Gourdonnais*, du 13 octobre 1870.)

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES
Cires jaunes et blanches
Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs
CIERGES pour 4^e COMMUNION
BOUGIES pour LES EGLISES
EMILE VARGUES
rue du Roc,
A GOURDON
Avis à MM. les Curés.
Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. --
FABRICATION SUPERIEURE

POUR 12 FRANCS
LE MIDI PITTORESQUE, admirable publication, des plus curieuses et des plus intéressantes, vrai monument de nos provinces méridionales, composé sur les lieux mêmes et coûtant seulement 6 fr. 50 centimes donne un BEAU CHRONOMÈTRE BREVETÉ ET BON ET GARANTI
Cet instrument d'horlogerie, en métal d'aluminium imitant l'or dans la perfection, mais bien supérieur, comme usage et solidité, à cylindre, à boîtier très-épais, à verre double, repassé, réglé à la seconde et tout neuf, est la SEULE MONTRE, qu'il soit avantageux et prudent de porter sur soi à la guerre, à la chasse, en voyage et dans tous les travaux et exercices violents.
Pour recevoir ce CHRONOMÈTRE et le MIDIPITTORESQUE, de suite, franco et à domicile, envoyer 18 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste, à l'éditeur, L. G. VEDIE, à Toulouse.

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT NATEPHÉLIQUE
pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, rides, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente.
Paris, CANDES et C^e, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations **FLACON, 5 fr.**